



PV de la rencontre organisée dans le cadre du Solima de Laval Agglomération  
**« De nouveaux enjeux pour les musiques actuelles ? »**

Jeudi 15 octobre 2015 / de 17h30 à 20h / au 6par4

Présents :

Une quarantaine de personnes présentes !

Amsellem Stan (*Whojam-  
Plateformeweb*),  
Bieuzent Yann (*Le Pôle*),  
Blaya Lucas (*6par4*),  
Bouvier Bernard (*L'Huisserie*),  
Cadot pierre-Alexis (*Harmonie de  
Laval*),  
Chauvel Christophe (*Dpt MA*),  
Coupé Yohann (*Musicien*),  
Couvreur Jean-Pierre (*Apess*),  
Diaz Andréa (*FAL 53*),  
Dussauge Benoit (*Artiste  
pédagogue*),  
Durey Chloé (*Cress*),  
Fagnot Eric (*6par4*),  
Foucault François-Marie (*CRD*),  
Gastineau Delphine (*L'Autre Radio*),  
Galopin Arnaud (*Mayenne Culture*),

Guigot Julien (*Collectif L'œil  
mécanique*),  
Hermine Simon (*Laval tropical*),  
Steven Jourdan (*Terra Incognita*),  
Lancelin Marie (*Coodémarage 53*),  
Lawton Marc (*DRAC*),  
Le Ridou Le Tohic Fabienne  
(*Bonchamps*),  
Lefort Christian (*Laval  
Agglomération*),  
Legrand Bruno (*Conservatoire Y  
Bellocq de Mayenne*),  
Lemoigne Paul-André (*Laval*),  
Levanier Patrick (*Professeur de  
musique*),  
Marzin Vianney (*Le Pôle*),  
Moreau Nicolas (*Mayenne Culture*),  
Moreau Philippe (*L'Huisserie*),

Péculier Jean-François (*Musicien – le  
Cactus Jaune - La Casa*),  
Perca Gianina,  
Piau Stéphanie (*Laval  
Agglomération*),  
Rangeard Laurent (*Festival Afrika de  
Changé*),  
Reillon Christelle (*Ecole de musique*),  
Renaon Claude (*Enseignant DMAC*),  
Ricou Olivier,  
Ricou Thomas (*Ingénieur du son*),  
Renon Claude (*Ecole de musique*),  
Robert Jérôme,  
Tessier David (*Ecole de musique*),  
Trihan Didier (*Ecole municipale de  
musique - Changé*),  
Turcant Christophe (*Ecole de musique  
et de danse M.Ravel - Bonchamp*)

ODJ

Accueil par **Christian Lefort** (Laval Agglomération) et **Marc Lawton** (DRAC) ;

Ouverture des travaux - **Vianney Marzin** (Le Pôle) ;

Ateliers préparés et animés par **Eric Fagnot** (6par4), **Yann Bieuzent** (Le Pôle) et **François-Marie Foucault** (CRD) ;

Synthèse en plénière animée par **Vianney Marzin** (Le Pôle).

Objectif

Cette rencontre est organisée dans le cadre du Solima de Laval Agglomération afin de **concerter largement les acteurs et nourrir la co-construction d'un projet musical pour le territoire**. Cette rencontre est donc ouverte à tous les acteurs de la filière, les élus, et partenaires du secteur culturel et au-delà : médias spécialisés, festivals, musiciens, techniciens, enseignants, organisations issues de l'économie sociale et solidaire... Cette rencontre est organisée autour de **2 ateliers, l'un sur le numérique et l'autre sur les enjeux économiques**, de façon à aborder des enjeux transversaux et être en capacité de **compléter le schéma préalablement travaillé ces dernières années à travers le Solima**.

## Atelier 1 – « Musique et numérique : De l'expérimentation personnelle à l'expression artistique ! »

### Résumé de l'atelier :

Ce partage d'expérience a permis de **montrer la place que prennent aujourd'hui les nouvelles technologies dans la culture en particulier dans le champ des musiques actuelles et de l'enseignement de la musique**. Ce sont à la fois de nouvelles façons de créer, de produire de la musique qui se mettent en œuvre, mais également de nouvelles façon de transmettre, ou de servir de supports à la pédagogie musicale.

A partir des expériences de Thomas Ricou (Ingénieur du son), de Stan Amsellem (Whojam, plateforme web de rencontre et de répétition à distance), de Julien Guigot (Collectif l'Œil mécanique), de Claude Renon (Enseignant DMAC), de Yohann Coupé (Musicien), et de François-Marie Foucault (CRD - Conservatoire de Laval), ont été dressés quelques constats, comme le fait par exemple qu'aujourd'hui, on regarde autant la musique qu'on l'écoute, avec la vidéo et le streaming sur internet, ou que par ailleurs, de nouveaux outils collaboratifs permettent également de mieux travailler et de collaborer avec d'autres artistes à distance, ou d'apprendre à distance...

Il est également apparu que, même si les nouvelles technologies favorisent une approche et un apprentissage artistique en autodidacte grâce à la grande diversité des moyens à disposition, le rôle de l'enseignant, du formateur ou du tuteur reste important. Il peut **permettre aux praticiens de s'orienter plus rapidement dans la panoplie d'outils accessibles, de partager son expérience, de faire des rencontres et de développer un réseau** ou encore de transformer des expérimentations personnelles réalisées « à la maison » en **véritable expressions artistiques**.

Toutes ces mutations nous obligent à renouveler nos manières d'accueillir les jeunes et d'enseigner la musique. Ce sont aussi des opportunités pour créer de nouvelles façons de travailler, d'échanger et de collaborer en gommant les frontières existantes.

### Principales conclusions et propositions :

Pour accompagner ces nouvelles pratiques, il est nécessaire que les structures identifiées comme ressources dans l'enseignement, l'accompagnement ou la diffusion des musiques actuelles puissent offrir aux praticiens

- un accès à des équipements adaptés ;
- un accompagnement à l'utilisation des nouvelles technologies.

Il est donc proposer :

- l'acquisition d'un parc de MAO pour les 6 établissements d'enseignement artistique de l'agglomération ;
- la mise en place de projets co-portés par les structures d'enseignement et de diffusion autour d'artistes ou de compagnies identifiés pour leur travail dans le domaine des arts numériques, permettant de « tricoter » un panel d'actions de formation ou de sensibilisation.

## Atelier 2 – « Accompagnement des projets "périphériques" aux musiques actuelles dans leur développement économique... »

### Résumé de l'atelier :

Cet atelier a permis de prendre conscience de **la diversité des projets en lien avec la musique, portés sur le territoire de Laval Agglomération**. On ne peut que constater que l'écosystème musical ne se résume pas aux concerts, à l'enseignement et à la répétition, et qu'un certain nombre de **projets périphériques contribuent à la dynamique musicale ou à sa mise en économie sur le territoire : médias, labels, associations spécialisées dans l'action culturelle, la prévention, la communication,...** Il s'agit à l'occasion de cette table ronde d'identifier ce type de projets sur le territoire, de prendre connaissance de leurs potentiels et de leurs attentes, et d'identifier des ressources et réponses en termes d'accompagnement.

Les acteurs ont donc présenté leurs actions, leurs niveaux de développement et les difficultés rencontrées. Steven Jourdan a présenté la fonction de développement d'artistes de Terra Incognita, qui consiste à assurer un rôle de production, d'administration, de mise en réseau des partenaires des artistes, un ensemble essentiel à leur professionnalisation. Simon Hermine, Laval Tropical, une structure de valorisation du patrimoine culturel de Laval en faisant jouer un artiste/groupe dans un lieu atypique de Laval Agglomération. Jean-François Péculier présente Le Cactus jaune, une structure visant à transmettre sa passion pour la musique à travers l'action culturelle. Delphine Gastineau a présenté le média associatif L'Autre Radio qui est passé récemment du modèle numérique aux ondes.

Concernant les difficultés et les besoins, pour l'Autre Radio par exemple, cela a été de financer et de structurer l'emploi ; comme aujourd'hui Terra Incognita qui génère de l'emploi artistique et technique mais avec une structure qui, elle, est gérée administrativement uniquement par des bénévoles. La question des locaux (hébergement, bureaux...) est aussi prégnante, ainsi que celle de l'accompagnement administratif pour le développement ou le démarrage des activités. Il manque des structures supports à ces initiatives. Le risque est que ce type de structures n'existe uniquement que sur les territoires des grandes métropoles, et ne travaillent que marginalement avec les artistes de nos territoires. L'enjeu est toujours de conserver les moyens et les compétences. La culture un outil de développement des territoires. Il faut créer des cercles vertueux.

Des outils existent en partie sur le territoire. La Cress présente le portail « Essor » qui recense les dispositifs existants (accompagnement et financement) en Pays de la Loire. Elle évoque des possibilités de financement aux études, à la mise en synergie de coopération entre acteurs (PTCE). La FAL évoque le dispositif DLA pour bénéficier d'un apport en conseil sur des problématiques de structures (déjà) employeuses. Coodémarrage présente la solution de la CAE (Coopérative d'activité et d'emploi) pour lancer une activité en tant qu'entrepreneurs salariés. A noter : Une CAE spécialisée dans la culture (Oz) a été créée en région l'an passé. Par rapport à ces outils, et dispositifs existants. Un travail de veille mutualisé pourrait être organisé.

#### Principales conclusions et propositions :

L'atelier a fait remonter l'existence et l'identification de projets (micro) et de compétences dont la volonté commune est de pouvoir s'implanter durablement sur le territoire de Laval Agglomération. En participant à l'activité du territoire, **ils contribuent par conséquent à son attractivité économique et à son rayonnement**. Mais dans le même temps, les témoignages ont révélé **certaines difficultés notamment dans le lancement de leur activité : manque de locaux, d'accompagnement administratif**. L'interaction avec les outils d'accompagnement du territoire (Développeur économique, outil ESS,...) pourrait permettre d'apporter une première réponse à la structuration et au développement de ces projets qui enrichissent l'écosystème musical.

**Les Musiques Actuelles représentent un vecteur dans le développement économique du territoire, en assurant sa promotion et sa visibilité, et en générant de l'activité également.** Il s'agirait de réfléchir aux enjeux liés à la création d'un « incubateur » pour permettre à des entrepreneurs créatifs mayennais de développer, dans les meilleures conditions, leur activité et de créer des emplois, et permettre ainsi une diversification des activités musicales présentes en Mayenne.

A partir de cet atelier, plusieurs pistes pourraient être envisagées :

- Mise à disposition de bureaux mutualisés avec le partage d'outils communs : internet, photocopieur, salle de réunion, sous la forme par exemple d'espace de co-working ;
- Mise en place d'accompagnement administratif et juridique pour le lancement de micro-entreprise - Coodémarrage pourrait s'avérer être un partenaire adapté ;
- Mise en place d'une ressource mutualisée : veille, dispositifs de financements, accompagnement, conseils... ;
- Faciliter la mise en réseau, les rencontres entre le monde de l'entreprise et les porteurs de projets désireux de créer une entreprise, via le partenariat mécénat mis en place sur les 3 éléphants par exemple ;

Avec l'appui du

